



janvier 2015 – n°01/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de novembre 2014

En novembre 2014, l'excédent reste stable en glissement annuel

En novembre 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 968 millions d'euros, en baisse de 8 millions d'euros. A l'exception de juillet et octobre 2014, l'excédent diminue, sur un an, depuis mai 2013. En novembre 2014, l'excédent augmente avec l'UE, mais diminue avec les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 35 millions d'euros. Les exportations de céréales et d'oléagineux augmentent grâce à la hausse des quantités vendues. En revanche, les exportations de fruits et légumes diminuent fortement.

L'excédent en produits transformés augmente de 26 millions d'euros : les importations diminuent plus vite que les exportations. Les exportations de viandes, de produits préparés de la pêche, de tabac et d'huile diminuent.

Sur les onze premiers mois de l'année 2014, l'excédent diminue de 1,8 milliards d'euros. Les exportations, en baisse pour l'ensemble des mois 2014, diminuent de 2,2 milliards d'euros, alors que les importations diminuent de 381 millions d'euros.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
En glissement annuel, les importations baissent moins que les exportations	
Produits agricoles bruts	page 3
Hausse sur un an des quantités vendues de céréales	
Produits agricoles transformés	page 4
Baisse sur un an des exportations et des importations de produits transformés	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en glissement annuel, les importations baissent moins que les exportations

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 968 millions d'euros en novembre 2014, et baisse de 8 millions d'euros en glissement annuel.

Avec les pays tiers, l'excédent (412 millions d'euros) diminue de 6 millions d'euros sur un an. Les exportations augmentent de 6 millions d'euros, et les importations de 12 millions d'euros. Les exportations d'alcools progressent de 32 millions d'euros, grâce aux ventes aux Etats-Unis et à la Chine. En revanche, les ventes de viandes diminuent de 12 millions d'euros, notamment à destination de la Russie. Les exportations de produits homogénéisés et de préparations alimentaires diminuent de 17 millions d'euros, notamment vers la Chine. Les exportations augmentent vers l'Egypte (+ 53 millions d'euros, grâce aux ventes de céréales), et vers les Etats-Unis (+ 28 millions d'euros). En revanche, les exportations diminuent vers la Russie (- 27 millions d'euros), la Côte-d'Ivoire (- 22 millions d'euros), la Syrie (- 22 millions d'euros).

Avec l'Union européenne, l'excédent (555 millions

d'euros) est quasiment stable par rapport à novembre 2013. Les exportations diminuent de 88 millions d'euros et les importations de 86 millions d'euros. Les ventes de céréales et d'oléagineux augmentent de 23 et 20 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités vendues. En revanche, les ventes de pomme de terre, de pomme et de noix diminuent. Les ventes de viandes diminuent de 29 millions d'euros. Celles d'huiles et tourteaux diminuent de 19 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités. Les ventes de produits laitiers diminuent de 14 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix. Les exportations diminuent vers l'Italie (- 42 millions d'euros), la Belgique (- 34 millions d'euros) et l'Allemagne (- 19 millions d'euros).

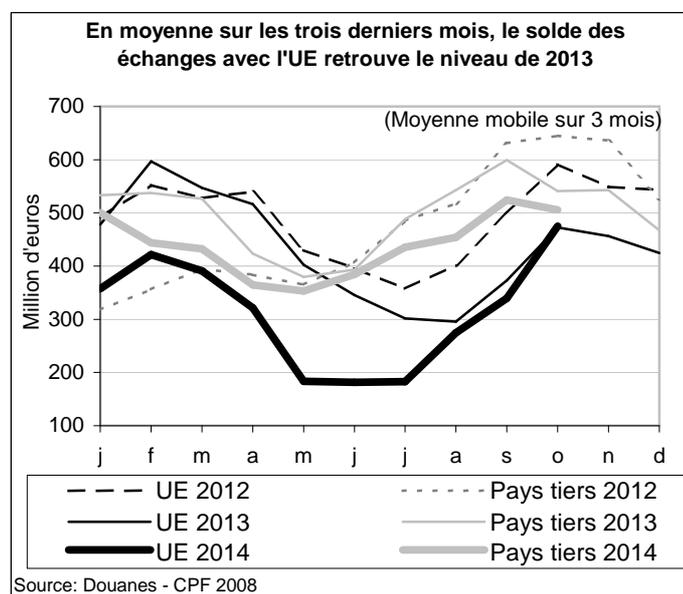
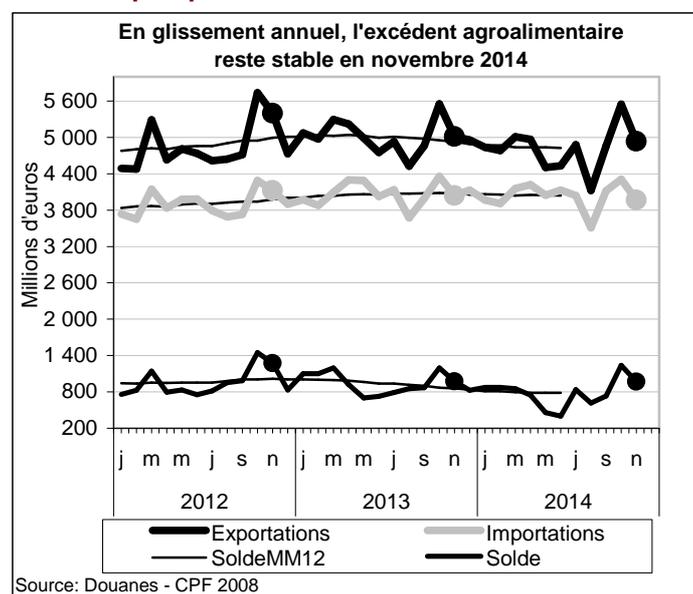
Sur les onze premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 8,6 milliards d'euros, en baisse de 1,8 milliard d'euros. Les exportations, en baisse pour tous les mois de 2014, diminuent de 2,2 milliards d'euros, alors que les importations baissent de 381 millions d'euros.

Les indicateurs

Produits CPF2	Novembre						Cumuls 11 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	556	554	844	845	288	291	5 915	5 595	10 509	9 223	4 595	3 628	
Produits transformés	2 271	2 187	2 540	2 451	270	264	25 239	25 131	25 634	25 250	395	119	
AGROALIMENTAIRE	2 827	2 741	3 384	3 297	557	555	31 154	30 726	36 143	34 472	4 990	3 747	
Pays tiers													
Produits bruts	426	484	345	365	-81	-119	5 142	5 148	4 565	4 195	-577	-953	
Produits transformés	788	742	1 287	1 274	499	531	8 455	8 496	14 474	14 301	6 020	5 805	
AGROALIMENTAIRE	1 214	1 226	1 632	1 638	419	412	13 597	13 644	19 039	18 496	5 442	4 852	
Monde													
Produits bruts	982	1 038	1 189	1 210	207	172	11 057	10 743	15 074	13 418	4 017	2 675	
Produits transformés	3 058	2 930	3 828	3 725	769	795	33 693	33 627	40 108	39 550	6 415	5 924	
AGROALIMENTAIRE	4 041	3 968	5 017	4 935	976	968	44 750	44 369	55 183	52 968	10 432	8 598	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : hausse sur un an des quantités vendues de céréales

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 172 millions d'euros en novembre 2014, et diminue de 35 millions d'euros par rapport à novembre 2013. Il diminue avec les pays tiers et reste stable avec l'UE.

Les **exportations** (1 210 millions d'euros) augmentent de 21 millions d'euros (+ 1,7 %) par rapport à novembre 2013. Les exportations de céréales augmentent de 34 millions d'euros. Les quantités vendues augmentent pour le blé dur (+ 31 %), le blé tendre (+ 15 %), le maïs (+ 37 %) et l'orge (+ 30 %), grâce à une hausse des envois vers l'UE pour le blé dur, vers l'Egypte pour le blé tendre et vers la Chine pour l'Orge. La hausse des quantités vendues est néanmoins atténuée par la baisse des prix des céréales. Les ventes de colza et de tournesol augmentent chacune de 12 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des quantités ven-

dues vers l'UE. Les exportations de pommes diminuent de 15 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues (- 30 %) vers la plupart des principales destinations. Les exportations de noix diminuent de 10 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues (- 38 %), notamment en Espagne, Italie et Allemagne. Les exportations de pommes de terre diminuent de 22 millions d'euros, sous l'effet conjoint de la baisse des prix (- 32 %) et des quantités vendues (- 17 %), notamment vers l'Italie et l'Espagne.

Les **importations** (1 038 millions d'euros) augmentent de 55 millions d'euros par rapport à novembre 2013. Les achats de cacao et de café vert augmentent de 15 et 13 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix (+ 22 % pour la cacao et + 45 % pour le café) et des quantités achetées de cacao (+ 41 %). Les achats de fruits progressent aussi de 19 millions d'euros.

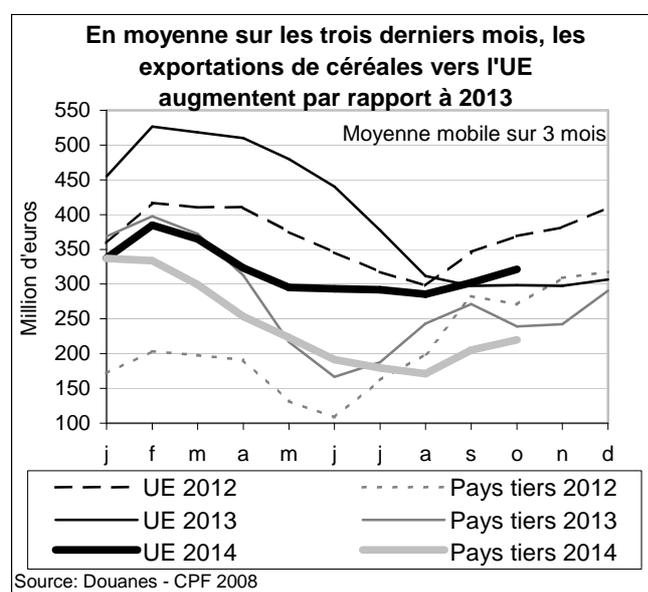
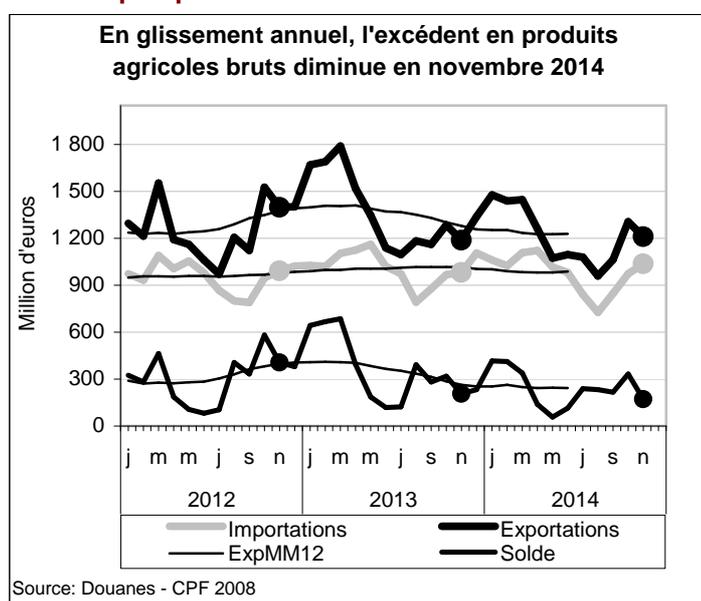
Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumuls 11 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	982	1 038	1 189	1 210	207	172	11 057	10 743	15 074	13 418	4 017	2 675
Agriculture et élevage	839	890	1 114	1 137	274	247	9 598	9 283	14 259	12 584	4 661	3 301
Céréales, légum., oléagi.	172	162	561	615	389	454	1 602	1 573	8 733	7 212	7 131	5 638
Céréales n. c. riz	43	39	497	530	453	491	356	435	7 578	6 224	7 222	5 790
Oléoprotéagineux	128	122	64	85	-64	-38	1 239	1 134	1 151	982	-88	-152
Légumes, fleurs, plantes	192	210	179	169	-13	-41	2 572	2 519	2 054	1 854	-519	-665
Légumes	153	160	164	148	11	-13	2 060	1 975	1 816	1 602	-245	-373
Prod. cult. permanentes	428	463	186	162	-241	-301	4 924	4 697	1 584	1 642	-3 339	-3 054
Fruits	277	296	155	133	-122	-163	3 073	2 900	1 256	1 323	-1 817	-1 576
Café, cacao, thé	60	87	4	7	-56	-80	748	797	29	36	-720	-761
Animaux vifs, œufs, miel	48	55	187	190	139	136	500	495	1 888	1 876	1 388	1 381
Bovins	5	5	120	118	115	114	69	52	1 162	1 128	1 093	1 076
Produits sylvicoles	19	22	33	32	13	10	208	226	353	373	145	146
Pêche et aquaculture	124	126	43	41	-81	-84	1 251	1 233	462	461	-789	-772

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse sur un an des exportations et des importations de produits transformés

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 795 millions d'euros en novembre 2014, en hausse de 26 millions d'euros en glissement annuel.

Les **exportations** diminuent de 102 millions d'euros par rapport à novembre 2013. Les ventes de viandes et des produits de l'abattage diminuent de 41 millions d'euros. Les quantités vendues de viandes porcines diminuent, surtout du fait des ventes à la Russie et l'Italie. Les ventes de produits préparés de la pêche diminuent de 20 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités vendues vers la Côte-d'Ivoire. Les exportations d'huiles – colza et tournesol principalement – diminuent de 19 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités vendues. Les ventes d'alcools, cognac principalement, gagnent 29 millions d'euros, grâce aux ventes aux Etats-Unis et en Chine.

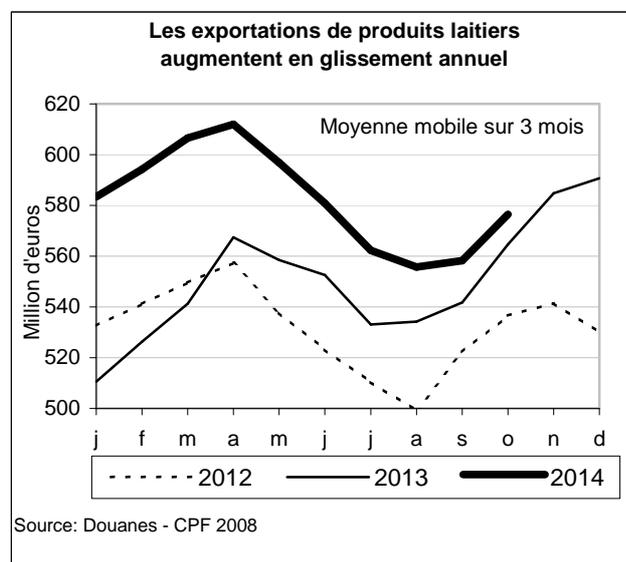
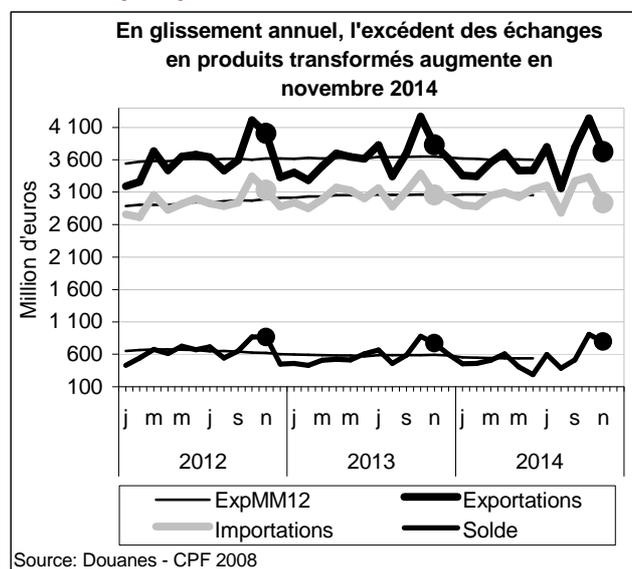
Les **importations** diminuent de 129 millions d'euros par rapport à novembre 2013. Les achats d'huiles et tourteaux baissent de 55 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités importées. Les importations de viandes et produits animaux diminuent de 48 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des volumes.

Les indicateurs

Produits CPF4	Novembre						Cumuls 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	3 058	2 930	3 828	3 725	769	795	33 693	33 627	40 108	39 550	6 415	5 924
Viandes, prod. de l'abattage	482	434	425	384	-57	-50	5 245	5 178	4 405	4 106	-840	-1 071
Viande bovine	108	95	75	67	-33	-28	1 297	1 197	892	808	-406	-389
Viande porcine	83	71	81	60	-2	-11	868	861	857	773	-11	-88
Volaille	84	77	96	94	12	18	870	877	954	855	84	-22
Prod. préparés de la pêche	308	298	92	72	-215	-226	3 250	3 219	712	685	-2 539	-2 534
Prod. à base de fruits & lég.	333	351	159	153	-174	-198	3 926	3 975	1 809	1 843	-2 117	-2 132
Huiles, tourteaux, corps gras	307	252	106	87	-201	-165	3 371	3 128	1 136	1 020	-2 235	-2 108
Tourteaux	154	129	15	10	-139	-120	1 508	1 520	181	157	-1 328	-1 363
Produits laitiers, glaces	259	248	587	580	328	331	3 102	3 255	6 024	6 414	2 922	3 160
Fromages	104	97	281	274	177	176	1 149	1 241	2 720	2 744	1 570	1 503
Produits des céréales	120	119	224	212	104	93	1 450	1 426	2 633	2 477	1 183	1 051
Biscuits, pâtisseries, pâtes	177	171	140	135	-37	-36	1 840	1 828	1 475	1 469	-364	-359
Autres produits alimentaires	614	618	659	669	45	51	6 296	6 592	7 023	7 053	728	461
Sucre	27	26	102	108	75	82	314	293	1 143	977	829	684
Chocolat, confiserie	221	225	175	194	-46	-31	2 188	2 376	1 788	1 852	-401	-525
Aliments pour animaux	67	69	160	166	93	98	759	740	1 764	1 867	1 005	1 127
Boissons	256	246	1 236	1 250	980	1 004	2 805	2 793	12 699	12 342	9 894	9 549
Vins, champagne	51	50	794	778	743	729	608	576	7 199	7 037	6 591	6 461
Eaux de vie, alcools	109	104	284	313	175	208	980	1 019	3 421	3 235	2 441	2 216
Tabacs	137	123	40	17	-96	-106	1 650	1 494	427	274	-1 223	-1 220

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)